

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 18  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, le conseil municipal,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2023

**PRESENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

**ABSENTS :** Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme MOREAU Aurore), Mme ASTIER Martine (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à M. BOURDOLLE Philippe).

Secrétaire de séance : Mme Mathilde WISSOCQ

Affiché le : 07/07/2023

### 10. Dénomination d'une voie – Village Séniors.

Les travaux de réalisation du village séniors ont débuté et afin d'anticiper les demandes de l'ODHAC pour obtenir les adresses des logements créés, il convient de nommer la voie qui desservira les constructions.

La voie se situe dans le prolongement de l'accès à l'EHPAD actuel.

La commission voirie propose au conseil municipal le nom suivant :

| N° de voie  | Dénomination            | Localisation de la rue                  |
|-------------|-------------------------|-----------------------------------------|
| Voie privée | Impasse de Sainte Marie | Départ : Allée de Sainte Marie (VC 225) |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de nommer la voie nouvellement créée : **Impasse de Sainte Marie,**
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

|                |                |                 |                     |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|
| <b>VOTE 23</b> | <b>POUR 23</b> | <b>CONTRE 0</b> | <b>ABSTENTION 0</b> |
|----------------|----------------|-----------------|---------------------|

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

